



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الأغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy

Cables: FOODAGRI ROME

Telex: 610181 FAO I

Telephone: 57971

Division AGP

Acridiens, autres migrateurs nuisibles et opérations d'urgence

SITUATION ACRIDIENNE (CRIQUET PELERIN) RESUME ET PREVISIONS

No. 115

MARS-DEBUT AVRIL 1988

RESUME

Durant le mois de mars, après une reproduction grégaire d'une ampleur sans précédent dans le Sahara occidental, le nord de la Mauritanie, le sud du Maroc et l'ouest de l'Algérie, le Maroc et l'Algérie et, dans une moindre mesure, la Tunisie et la Lybie, ont été victimes d'une invasion massive d'essaims. Les essaims ont commencé par rester au sud de l'Atlas, mais plus tard certains ont atteint le littoral méditerranéen. Au cours de campagnes aériennes et terrestres intensives, près de 3 millions d'hectares ont été traités, mais les essaims survivants sont arrivés rapidement à maturité et ils ont pondu, et une vaste reproduction était en cours au Maroc et dans le nord de l'Algérie à la fin d'avril. Une reproduction est aussi en cours dans le sud-est de l'Algérie, mais son ampleur n'est pas encore connue.

A la fin de mars, de nouveaux essaims formés au Sahara occidental et peut-être dans le nord de la Mauritanie se sont dirigés vers le sud en traversant la Mauritanie et ont atteint le Sénégal, la Gambie et l'ouest du Mali. D'autres ont émigré vers le sud en traversant l'est du Mali.

Il y a eu de nombreux rescapés de la reproduction dans le nord-est du Soudan, avec pour résultat la formation d'essaims qui ont été signalés dans le sud-est de l'Egypte et le nord-ouest de l'Arabie saoudite.

Pour des raisons techniques, la carte qui devrait accompagner ce résumé sera jointe au résumé No 116.

W/S7475

AFRIQUE DE L'OUEST

Météorologie

A la fin de février et durant la première et la deuxième décade de mars, le nord de la Mauritanie a reçu des pluies assez abondantes qui se sont étendues à l'est jusqu'aux frontières avec l'Algérie et le Mali. Tessalit, dans l'Adrar des Iforas, a enregistré 20,5 mm les 3-4 mars. A partir du 20 mars environ, un anticyclone des Açores caractérisé par de valeurs extrêmes a engendré des vents violents du secteur nord et nord-est et causé des tempêtes de sable sur la Mauritanie et l'est de l'Atlantique, avec des vents atteignant 50 noeuds sur le Cap-Vert.

La zone de convergence intertropicale se trouvait aux environs de 10° N en mars, mais elle s'est étendue jusqu'à 12-13° au milieu d'avril.

Conditions pour la reproduction

A la fin de mars, les conditions écologiques sont devenues défavorables à la reproduction dans le Tiris-Zemmour, sauf dans les oueds et les zones proches des frontières algériennes et maliennes.

Les conditions étaient favorables dans la région de Tessalit.

Criquets

MAURITANIE

La reproduction a continué en mars dans le Tiris-Zemmour. Durant la première moitié du mois, les essaims qui se sont formés se sont dirigés vers le nord, mais la deuxième moitié du mois a été marquée par une migration massive vers le sud.

Tiris-Zemmour

Au début de mars, environ 90 à 95 pour cent de la population avaient accompli sa mue imaginale. La plupart des larves se trouvaient au cinquième stade, mais quelques nouvelles éclosions ont aussi été signalées. Au milieu de mars, il y avait encore des "poches" de larves à des stades avancés autour de Tourassine, ainsi que des larves à raison de 30 au mètre carré et des ailés à raison de 3-5 au mètre carré sur une superficie de 5 000 hectares au nord-est de Bir Moghreïn, mais seuls des ailés isolés étaient présents dans presque toute cette zone. Le 20 mars, la situation a été qualifiée de calme, mais le 27 mars des ailés épars ont été signalés à l'est de Rhallamane (2330N/0955W), dans le Hank (23N/7W) et l'Iguidi (26N/6W), et des essaims ont été notés dans l'oued El Mar (2516N/1048W) et à Argoudeuil (2541N/1148W).

Dakhlet Nouadhibou

Le 17 mars, un essaim prémature d'une densité allant jusqu'à 40 criquets au mètre carré a atteint la région de Nouadhibou, venant du nord. Un essaim immature a été aperçu dans la même zone les 18-19 mars et

un autre essaim de 140 kilomètres carrés a été signalé au nord-est le 23 mars. Le 26 mars, un essaim couvrant une superficie de 240 kilomètres carrés a été repéré à Aouietal (2114N/1655W). Ces essais se dirigeaient vers le sud, le sud-est et le sud-ouest. Le 27 mars, des larves des deuxième au cinquième stade mêlées à des ailés en train de s'accoupler, à raison de 40 au mètre carré, couvraient une superficie de 3 000 hectares, à 30 kilomètres au sud-est de 2115N/1519W. Des ailés jaunes et jaune gris, à raison de 5-10 au mètre carré, ont été signalés sur une superficie de 1 000 hectares le 28 mars, à Oum Agleina (1821N/1248E). Des opérations de lutte étaient en cours sur 3 000 hectares. Le 12 mars, la situation dans la région a été qualifiée de calme.

Inchiri

A la fin de mars, des essais ont été signalés à Akjoujt et Benichab. Le 9 avril, un essaim, volant le sud a survolé Khat El Temadi (1944N/1416W). Le 11 avril, un essaim de 42 km² a quitté Akjoujt, en se dirigeant vers le sud-est, et le 12 avril, un essaim a été aperçu à 15 km à l'est d'Akjoujt.

Adrar

Entre le 11 et le 14 avril, de nombreux essais composés de criquets immatures et matures ont été aperçus entre 2000-2130N et 1130-1400W. Le 12 avril, des essais denses se dirigeant vers le sud ont été notés à Aoujeft, Ouadane et Atar. Un essaim mesurant 60 km², se dirigeant vers le sud, a été observé à Ain El Ataya (2025N/1315W) le 14 avril. Des oeufs ont été découverts à El Medda (1955N/1319W). Le 19 avril, seuls des groupes épars étaient présents.

Tagant

Des essais ont été signalés dans de nombreuses zones le 19 avril et des opérations de lutte étaient en cours.

Trarza

Le 28 mars, un essaim composite volant vers le sud, mesurant 100 km x 30 km et comptant 80 criquets au m² a été aperçu à 50 km au nord de Nouakchott. Le 3 avril, un petit essaim s'est posé à Nouakchott. Entre le 7 et le 9 avril, des essais immatures se dirigeant vers le sud ont été aperçus sur 90 km entre l'oued Naga (1758N/1550W) et Boutilimit. Le 11 avril, un essaim d'1 km² se dirigeant vers le sud-ouest a survolé Rosso (1640N/1550W). Le 12 avril, six essais denses ont été notés à Keur Mour (1631N/1549W), Lekselba (1455N/1227W) et sur la côte près de Rosso (1630N/1549W). Des opérations de lutte étaient en cours et 521 hectares avaient été traités au 19 avril. La situation a été qualifiée de calme.

Assaba

Entre le 10 et le 12 avril, des essais étaient présents entre 1600-1700N et 1000-1300W. Un essaim très dense a été observé à Tagate Ghird (1652N/1122W). Le 11, des ailés ont été notés à Barkeol (16454N/1225W) et le 12 des essais ont été aperçus dans la région de

Kifa et de Tintane (1623N/1011W). Le 19 avril, la situation a été qualifiée de calme.

Brakna, Guidimaka et Gorgol

Durant la première moitié d'avril, de nombreux essais immatures et matures ont été signalés dans le Brakna à Magta Kahjar et dans le Guidimaka près de Selibary (1510N/1210W). Le 5 avril, un essaim se dirigeant vers le sud-est a survolé Kaedi (1609N/1330W). Des opérations de lutte étaient en cours.

Hodh Charki et Hodh Charki

Des essais ont été signalés entre Nema et Oualata et le long de l'axe Timbedra (1614N/0809W) au Djigueni (1544N/0840W). Le 19 avril, des essais ont été notés à 23,35 et 80 km au nord de Nema, et d'autres essais ont été observés à Kankossa et Bassikonou.

Jusqu'au 19 avril, 284 304 hectares au total avaient été traités avec 92 050 litres de Fenitrothion 50 pour cent, 17 180 litres de Fenitrothion 96 pour cent et 128 tonnes de poudre. En mars, 14 408 hectares ont été traités.

SENEGAL

Le 23 mars, des essais venant du nord ont atteint St.Louis. A partir du 26 mars et jusqu'au 8 avril, de nouveaux essais ont été signalés dans la vallée du fleuve Sénégal à Dagana, Podor et Matam. Des essais composites sont arrivés dans le centre du Sénégal le 9 avril à Linguere (1524N/1507W) et à Doli (1443N/1520W), le 10 du mois. Le 11, un essaim a été aperçu à Diam-Diam (1351N/1440W) et le 12 on a signalé un essaim à Ndoffane (1355N/1540W), un autre à Kidira (1428N/1213W) à la frontière malienne et des infestations sur 200-2000 hectares à 55 km au nord de Tambacounda (1347N/1340W). Le 14 avril, toute la vallée du fleuve Sénégal était infestée par des essais depuis Ross-Bethi (1616N/1608W) jusqu'à Bakel (1454N/1227W). Des opérations de lutte étaient en cours.

MALI

Région occidentale

Le 10 avril, un essaim de 45 km² composé à 70 pour cent d'immatures et à 30 pour cent d'ailés matures, comptant jusqu'à 200 criquets au mètre carré, a été aperçu à 5 km à l'ouest de Kayes (1424N/1128W). Le 11, un essaim a été aperçu à 20 km à l'ouest de Kayes et on a signalé le 12 trois essais dans la région, l'un à Dibokori (1440N/1159W) sur 2 000 hectares, comptant 150-200 criquets au m², l'autre à Falene (1446N/1214W) et le troisième à Yelimane (1517N/1037W), se dirigeant vers le sud-est. Le 14 avril, un essaim très dense de 5 km² se dirigeant vers le sud a été aperçu à Yelimane. Le 17 avril, un essaim volant à grande altitude a été repéré près de Hamdallaye (1456N/1056W); trois autres ont été signalés à

Kenieba (1342N/1144W), Gogui (1501N/0920W) et par 1503N/1136W, posés sur 18 km². Le 19 avril, un essaim volant à grande altitude et se dirigeant vers le nord-est a été signalé à Nioro. Dans le centre-nord du Mali, un essaim de 10 km² a été aperçu à 10 km à l'ouest de Nara.

Adrar des Iforas

A partir du 30 mars, on a noté des ailés grégaires immatures épars, dont les populations atteignaient 20 individus au mètre carré, sur 500 ha dans tous les oueds depuis Tessalit (2012N/0100E) jusqu'à la frontière algérienne. Des ailés disséminés ont été aperçus le 9 avril à Tilemsi (1925N/0033E). Le 12 avril, quatre essaims se dirigeant vers le sud ont été notés dans l'oued Tirharhar (2004N/0120E-2006N/0134E) et dans la région de Tadjedjoumet (2014N/0134E). Ils ont atteint les environs de Gao le 15 avril.

GAMBIE

On a signalé l'arrivée d'essaims vers le 18 avril.

CAP-VERT

Le 22 mars, des essaims sont arrivés du nord-est avec des vents atteignant 50 noeuds. Toutes les îles ont été infestées. Des opérations de lutte ont commencé le 26 mars.

OCEAN ATLANTIQUE

Comme on l'avait signalé dans le résumé No 114, des groupes de criquets roses et jaunes ont été aperçus le 25 et 26 mars par un navire, entre 2052N/1758W et 1235/1750W. Un second navire a signalé les mêmes jours des criquets isolés en vol entre 2231N/1850W et 1846N/2030W. Un troisième a aperçu des criquets jaunes à 800 km au sud-ouest du Cap-Vert, par 0828N/2700W, le 26 du mois. Le 28 mars, cinq criquets se sont posés à bord d'un navire par 2028N/1750W-2057N/1700W entre 14 h 15 et 17 heures GMT, avec un vent au sol de 10 noeuds.

AFRIQUE DU NORD-OUEST

Météorologie

De nombreuses zones ont reçu de bonnes pluies en mars. Le 2 mars, l'Essaouira a enregistré 15 mm et en Algérie 28 mm sont tombés à Bechar, 13 mm à Timimoun et 11 mm à Adrar. Tamanrasset a aussi reçu de fortes pluies au début de mars. De faibles pluies sont tombées sur Tunis et Jendouba au milieu de mars. En Libye, les chiffres suivants ont été relevés: Nalut 35 mm, Gariat El Sharqia 18mm, Misurata 13 mm et Tripoli 12 mm. Au milieu d'avril, des vents chauds du sud ont porté les températures à 24° C dans l'Atlas et jusqu'à 36° C dans le Sahara algérien.

Conditions pour la reproduction

Les conditions étaient extrêmement favorables à la reproduction au sud de l'Atlas au Maroc et en Algérie. Les images NOAA/AVHRR ont confirmé la présence d'une végétation localisée dans le Hamada al Hamra en Libye. Les conditions en Tunisie étaient moins favorables.

Criquets

MAROC

De nombreux essaims étaient présents pendant tout le mois de mars dans le sud et le sud-est du Maroc, quand les ailés de la nouvelle génération se sont dirigés vers le nord et l'est. Ces derniers formaient des essaims allant jusqu'à 60 km², qui sont restés au sud de l'Atlas. Les principales zones infestées ont été Guelmim, Zaora, Tata, Laayoune, Dakhla, Errachidia et Bouarfa. Le 30 mars, un essaim a été aperçu à Tafraout (2943N/0858W). Le 30 mars, 725 523 hectares au total avaient traités depuis le 1er janvier, dont 480 289 par avion et 154 585 contre des larves, surtout dans les régions de Laayoune et de Dakhla.

De nouveaux essaims ont été signalés durant les première et deuxième décades d'avril. Le 3 avril, un petit essaim dense a été traité au nord d'Errachidia et des ailés matures épars volant à grande altitude ont été aperçus entre Boulmane (3122N/0559W) et Skoura (3105N/0633W). Le 4 avril, un essaim de taille moyenne et de jeunes ailés ont survolé Tazenakat (3035N/0712W), le premier à grande altitude et les seconds à basse altitude, et des ailés épars volant à grande altitude ont été aperçus à une cinquantaine de kilomètres de Tallouine (3117N/0731W). Au début d'avril, des essaims ont atteint la région d'Oujda, dans le nord-est du Maroc. Jusqu'au 12 avril, 324 713 hectares avaient été infestés par des essaims concentrés entre Zagora et Oujda, ainsi qu'à l'ouest entre Ouarzazate et Fom Zguid.

Au début d'avril, on a noté de nombreux champs de ponte et des larves de la nouvelle génération sur de vastes étendues dans les régions de Guelmim, Errachidia et Ouarzazate. Des champs de ponte ont été notés au sud et à l'ouest d'Ouarzazate, sur 50 000 hectares. Des larves à des stades précoces ont été aperçues sur 1 000 hectares entre Taskala (2827N/1003W) et Torkoz (2830N/0950W), ainsi qu'à 35 km au sud-ouest de Fom Zguid, mélangées à des larves du cinquième stade de l'ancienne génération.

On a continué à mener avec 18 avions, 12 hélicoptères, plus de 300 véhicules, 1 000 pulvérisateurs et poudreuses et 1 500 personnes une campagne de lutte intensive au cours de laquelle on a traité environ 30 à 35 000 ha par jour au début d'avril, avec un maximum de 60 000 le 5 avril, ce chiffre tombant toutefois à 20 000 ha environ à la fin d'avril. Durant la deuxième moitié d'avril, la plupart des opérations de lutte ont été dirigées contre les larves de la nouvelle génération. Entre le 1er janvier et 25 avril, 1 357 845 ha au total ont été traités au Maroc et au Sahara occidental.

SAHARA OCCIDENTAL

Les opérations de lutte se sont poursuivies contre des larves dans la région de Laayoune, en mars et en avril.

ALGERIE

Des essaims ont continué à arriver de l'ouest en mars. Ils se dirigeaient vers l'est nord-est et ont gagné le sud de l'Atlas, où certains sont arrivés à maturité et ont pondu à la fin de mars dans la zone comprise entre Tindouf, Ain Sefra et Ouarga.

Tindouf

Trois essaims ont été traités dans la région de Tindouf le 16 mars. Le 3 avril, deux essaims se dirigeant vers le nord-est ont été aperçus à Tindouf. Des éclosions étendues ont commencé au sud de Tindouf le 13 avril.

Centre-nord

Pendant tout le mois de mars, des essaims étaient présents au sud de l'Atlas entre Bechar (3137N/0213W) et Biskra (3451N/0535E), et jusqu'à Ghardaia au sud. Le 9 avril, les essaims étaient surtout concentrés près d'Ain Sefra (83245N/0035W), sur 100 000 ha, et près de Laghouat (3348N/0253E) sur 100-150 000 ha. Le 9 du mois, des essaims sont arrivés à 100 km de la Méditerranée à Bouira (3623N/0354E), et le 11 à Sidi Bel Abbas (3512N/0038W). Entre le 9 et le 19 avril, de nombreux essaims immatures et matures ont été aperçus près d'Ain Sefra dans le Djebel Boudaoud (3311N/0005E), à Mecheria (3333N/0017W) et volant vers l'est à Boussemgroum (3253N/0001E); près de Tlemcen (3452N/0119W), à El Aricha et à Ras Elma; près de Maret (3522/0119E), à Medea (3613N/0245E), dans l'oued Touil et volant vers l'est à partir de Medrissa (3443N/0115E); près de Laghouat volant vers le nord-est à partir d'El Bayadh (3341N/0101E), à Hassi R'Mel (3255N/0316E), à Tadjrouna (3330N/0207E) et à Oueled Djellal (3425N/0504E) et au nord de Biskra à Tadjnet (3607N/0559E) et El Euch (3603N/0438E). Les 24 et 25 avril, des essaims ont été signalés dans les régions suivantes: Bejaia (3645N/0505E), Ghreem (3631N/0620E), Medea (3616N/0245E), Bouira et Batna (3534N/0611E). Plus au sud, un petit essaim se dirigeant vers le nord-est a été aperçu à Adrar le 12 avril et un essaim a été noté à Ghardaia le 18, sans que la nouvelle soit toutefois confirmée.

Les essaims signalés durant cette période étaient initialement immatures, mais plus tard ils sont devenus matures, et leur taille atteignait 50 km², avec une densité de 20-100 criquets au mètre carré. Les cultures ont été endommagées. Environ 43 200 ha ont été détruits dans la région de Saida (3450N/0009E), Ain Skhouna et El-Maamoura.

Des larves de la nouvelle génération ont commencé à éclore sur de vastes superficies le 4 avril à Bechar, le 13 à Abadala (3101N/0244W) et le 14 à Djenane et Boussemgroune, où la densité des oothèques atteignait

1 500 au mètre carré. A Boussemghoune, on a noté des larves du deuxième stade le 15 avril. De nouvelles éclosions ont été signalées les 24-26 avril dans les régions de Tindouf, Bichar, Adrar, Laghouat, Djelfa et Bayadh.

Illizi

De petites populations ont été aperçues près d'Illizi (2630N/0830E), le 17 mars. Le 14 avril, on a noté un essaim de criquets en train de s'accoupler, à raison de 350 au km², dans l'Oued Add, à 70 km au sud de Djanet, sur 15 hectares.

Entre le 27 février et le 25 avril, 1 116 006 hectares ont été traités dans tout le pays, dont 911 973 avec 44 avions.

TUNISIE

Des essaims immatures venant de l'ouest ont commencé à atteindre le sud de la Tunisie le 8 mars. Les 14-15 mars, des essaims sont arrivés à Gafsa et le 18 ils avaient atteint la mer entre Sfax et Gabes. Le 21 mars, des essaims ont pénétré dans le pays à proximité de Kasserine et le jour suivant ils avaient atteint le Kef, Kairouan et Sousse. A la fin du mois, des essaims avaient infesté la région centrale (gouvernorats de Siliana et de Kairouan), la région côtière (gouvernorats de Sousse, Monastir et Mahdia) et la région méridionale (gouvernorats de Medinine et Tataouine). Les 30-31 mars, on a noté le passage à Sousse d'un essaim qui se dirigeait vers la haute mer.

Aucune nouvelle infestation d'essaims venant de l'ouest n'a été signalée en avril. Le 3 avril toutefois, des essaims de densité faible à moyenne ont atteint les gouvernorats de Jendouba, Beja, Bizerte, Le Kef et Ariana, dans le nord du pays. Le jour suivant, des essaims ont été signalés plus à l'ouest, dans les gouvernorats de Zaghuan et de Nabeul. Le 8 avril, on a repéré des essaims à Tebourba (3650N/0950E).

Au 7 avril, 139 980 hectares avaient été traités, dont 105 592 avec 17 avions. Le 13 avril, la situation a été qualifiée de calme et aucune autre opération de lutte n'a été entreprise.

LIBYE

Le 7 mars, des ailés épars ont été signalés à 200 km à l'est de la frontière algérienne, en Libye. Le jour suivant, un essaim a été repéré à Darj (3010N/1027E), et de petits essaims ont été signalés dans le Hamada Al Hamrah le 14. Un essaim a atteint Tripoli le 18 mars et des criquets épars ont été découverts dans le Djebel Akhdar (3230N/2130E) les 19-20 mars.

Le 13 avril, il y avait de petits essaims à Mlzda (3127N/1253E), Griyat Al Shargiya (3025N/1335E), Beni Walid (3147N/1401E) et Shwayrif (2959N/1416E). Des opérations de lutte étaient en cours dans toutes les zones atteintes.

Des pontes ont été signalées en trois endroits les 26-29 mars.

MEDITERRANEE

Comme on l'avait signalé dans le résumé No 114, des criquets ont été repérés à 70 km au large de la côte tunisienne le 18 mars, entre 3412N/1624E et 3338N/1651E. Le vent au sol, de secteur ouest-nord-ouest, soufflait à 30 noeuds.

EUROPE

ITALIE

Un grand nombre de criquets morts immatures ont été rejetés sur le rivage entre Anzio et Ostie le 1 avril.

AFRIQUE DE L'EST

Météorologie

De faibles pluies sont tombées sur l'Erythrée au début d'avril. Il n'y a pas eu de précipitations appréciables au Soudan. Il a plu abondamment sur le nord de la Somalie en avril.

Conditions pour la reproduction

Les conditions devenaient moins favorables à la reproduction sur la côte soudanaise de la mer Rouge.

Criquets

SOUDAN

Des reproductions et des éclosions de faible ampleur se sont poursuivies de février à mars dans les zones pré-côtières du nord du littoral de la mer Rouge. Comme on l'a signalé dans le résumé No 114, on a noté en mars la présence de bandes de faible et moyenne densité de larves éparses des premier au quatrième stades et d'aillés immatures et matures disséminés sur une superficie de 2 250 hectares dans l'oued Diib près de Khor Mafdeib, dans le Djebel Karataweb, à Khor Adarem et dans le Djebel Hargineb. De nouvelles bandes de densité faible à moyenne de larves à des stades divers ont été aperçues dans la région de Sufiya (2139N/3606E) entre le 27 mars et le 9 avril.

Des bandes de larves à des stades divers ont été signalées plus au sud dans l'oued Oko à Gabatit (2029N/3550E) à la fin de février et à Garamait (2022N/3551E) sur 1 200-1 400 hectares le 8 mars. Entre le 15 et le 25 mars, des larves des quatrième au cinquième stades étaient présentes sur 660 hectares à Garamait et Khor Shatt (2025N/3551E).

Le sud de la côte de la mer Rouge est resté exempt de criquets durant cette période. Des opérations de lutte terrestres étaient en cours dans toutes les zones infestées du nord.

L'ETHIOPIE, DJIBOUTI et la SOMALIE sont restés exempts de criquets jusqu'au 6 avril.

PROCHE-ORIENT

Météorologie

A la suite de dépressions fréquentes sur la Méditerranée et le Soudan, des pluies éparses sont tombées sur l'Arabie saoudite et sur les zones côtières du Yémen en mars. Les images Météosat indiquent qu'il y a eu une nébulosité persistante et de nouvelles pluies sur l'Arabie saoudite durant la première moitié d'avril.

Conditions pour la reproduction

Grâce aux pluies de ces trois derniers mois, les conditions écologiques continuent à être favorables dans la Tihama en Arabie saoudite et au Yémen.

Criquets

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Des ailés isolés ont été signalés en mars dans la Tihama à Jizan, Qunfidah et Lith.

Au début d'avril, quelques ailés solitaires épars ont été repérés au nord de Jizan et dans la région de Lith, et 10 ailés matures grégaires ont été capturés dans la région d'Umm Lejj (2502N/3716E). Le 18 avril, un essaim mature de 20 km² a été aperçu à Tebuk (2823N/3635E). Il a été attaqué par pulvérisation aérienne le jour suivant. Le 22 avril, un petit essaim se dirigeant vers le nord-ouest a été signalé au nord de Sakaka.

EGYPTE

En mars, un grand nombre de petites bandes larvaires ont été aperçues dans le désert sud-oriental. Plus de 2 500 petites bandes avaient été traitées sur une superficie de 100 km² environ, jusqu'à la première semaine d'avril. Le 2 avril, des bandes de larves des quatrième et cinquième stades et un essaim immature ont été repérés à Abou Ramaal (2220N/3628E), près de la frontière soudanaise. Un autre essaim posé a été noté dans l'oued Ekwan (2210N/3600E) le 9 avril et un troisième essaim volant vers l'ouest a été aperçu à Sheikh Shadli (2410N/3001E) le 13 avril. On a annoncé que ces essaims mesuraient de 20 à 40 km².

L'IRAQ était exempt de criquets en février. La REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN, le KOWEIT, L'OMAN et les EMIRATS ARABES UNIS ont été déclarés exempts de criquets en février et mars.

ASIE DU SUD-OUEST

Météorologie

Le sud du Pakistan a reçu au début de mars des pluies faibles à moyennes. Quetta a enregistré 93 mm. Dans le nord, il a plu durant tout le mois, surtout à Rawalpindi, Peshawar et Lahore. Le 11 mars, Jhelum a reçu 29 mm et Zhob a enregistré 51 mm le 25. Des pluies isolées sont tombées sur le Rajasthan et le Pendjab en mars.

Conditions pour la reproduction

Les conditions écologiques ont continué à être peu favorables à la reproduction.

Criquets

Le PAKISTAN et l'INDE étaient exempts de criquets en mars.

PREVISIONS POUR MAI-JUIN 1988

La période couverte par les prévisions est traditionnellement celle où les essaims accomplissent de longues migrations, quittant les aires de reproduction printanière pour gagner les aires de reproduction estivale. La reproduction dans le nord-ouest de l'Afrique sera initialement étendue, mais son ampleur devrait diminuer vers la fin de mai. La reproduction en Afrique de l'Ouest va probablement commencer en mai et de nouveaux essaims venant du nord arriveront sans doute en juin. La reproduction commencera dans le nord de l'Arabie et pourrait commencer dans et le sud-ouest de l'Arabie et dans le nord de la Somalie. Le Pakistan et l'Inde resteront épargnés. Il se peut que quelques essaims atteignent l'Italie et l'Espagne vers le milieu de la période couverte par les prévisions.

En Afrique du Nord-Ouest, une vaste reproduction continuera au Maroc et dans le nord-ouest de l'Algérie durant le mois de mai, mais son ampleur devrait diminuer en raison des opérations de lutte. Si celles-ci ne sont pas très efficaces, des ailés de la nouvelle génération commenceront à apparaître à partir de la mi-mai et quelques essaims pourraient commencer à se former vers la fin de mai et le début de juin. Ils émigreront probablement vers le sud à travers le Sahara mais, s'il y a des vents du sud quand les essaims se formeront, les essaims se dirigeront vers le nord et pourraient atteindre l'Espagne et l'Italie. L'étendue de la reproduction dans le sud-est de l'Algérie n'est pas connue, mais elle pourrait avoir une grande ampleur et donner naissance à des essaims en juin.

En Afrique de l'Ouest, les essaims qui ont atteint le sud de la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie et l'ouest du Mali vont probablement continuer à se diriger vers le sud, jusqu'à ce qu'ils n'atteignent les environs de la Zone de convergence intertropicale et les zones où il a plu. Bien qu'elle n'ait pas été signalée précédemment, une reproduction pourrait commencer en mai dans la zone de savane soudano-guinéenne et

s'étendre de la Guinée jusqu'au Nigéria à l'est, car des pluies assez abondantes sont tombées jusqu'à la hauteur de 12° N. Les essaims qui se trouvent dans l'est du Mali émigreront plus au sud et pourraient aussi gagner la zone de savane soudano-guinéenne et commencer eux aussi à se reproduire.

Une nouvelle invasion d'essaims venant du nord est probable en juin, mais son ampleur ne peut pas encore être prévue.

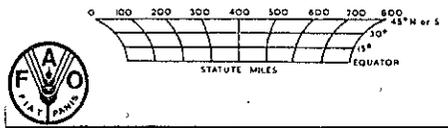
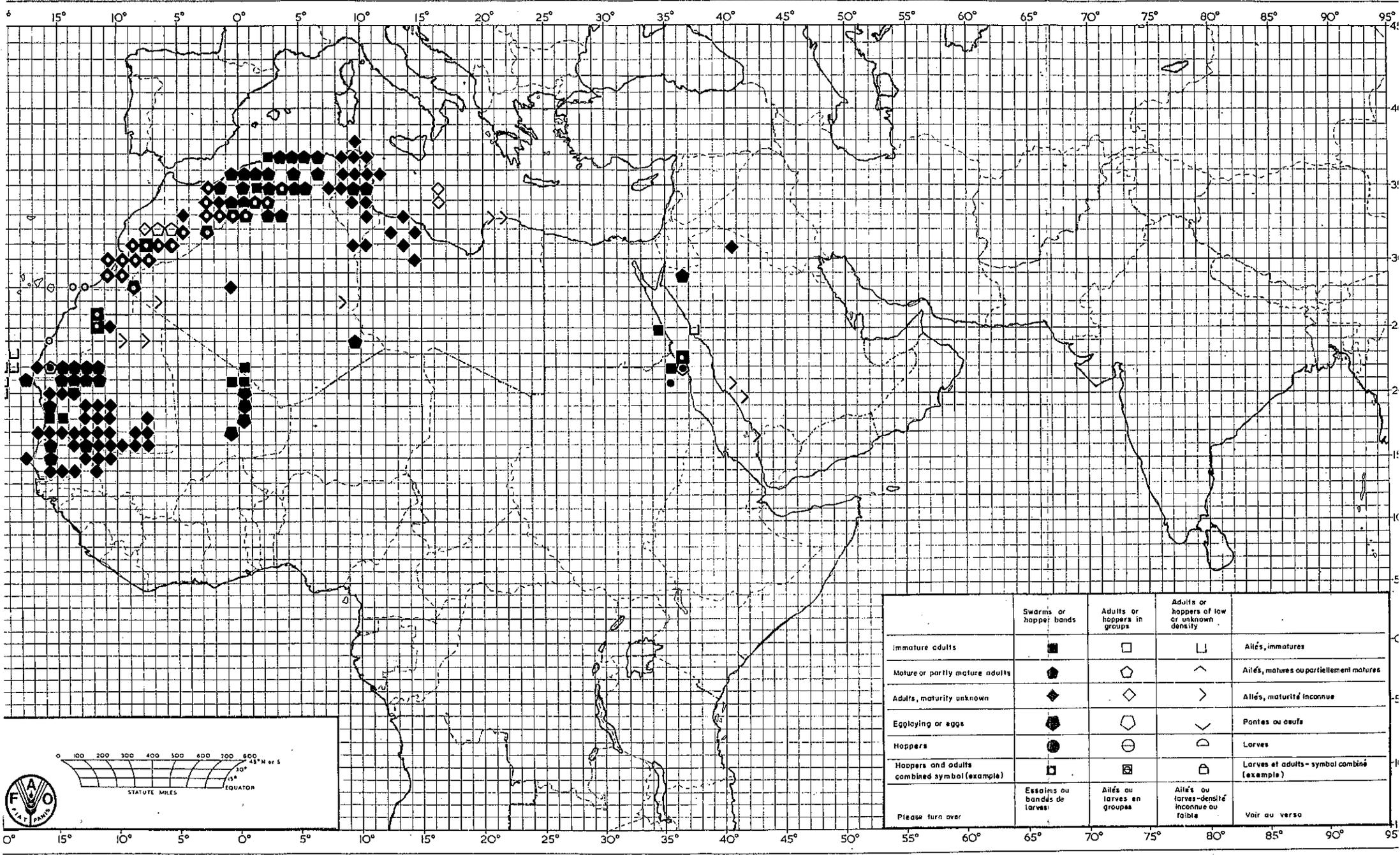
En Afrique de l'Est, la reproduction prendra fin dans le nord-est du Soudan. Quelques ailés gagneront directement l'intérieur du Soudan durant le mois de mai, mais il se peut que des essaims atteignent l'intérieur à partir de l'Arabie entre le milieu et la fin de juin. Une reproduction initialement peu dense aura lieu dans le nord de la Somalie si des ailés sont présents.

Au Proche-Orient, une reproduction commencera dans le nord-ouest de l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Iraq, si les essaims qui ont atteint cette zone à la fin d'avril ne sont pas efficacement combattus et, si les opérations de lutte antilarvaire ne sont pas efficaces, quelques petits essaims pourraient se former vers la fin de la période couverte par les prévisions. Ceux-ci se dirigeront fort probablement vers le sud-ouest en survolant le sud-est de l'Egypte et en traversant la mer Rouge. Aucune invasion de cette zone à partir de l'Afrique du Nord-Ouest n'est probable.

En Asie du Sud-Ouest, la situation restera calme.

Rome, 29 avril 1988.

Desert Locust Situation Summary No. 115 MARCH-EARLY APRIL / MARS-DEBUT D'AVRIL 1988



	Swarms or hopper bands	Adults or hoppers in groups	Adults or hoppers of low or unknown density	
Immature adults	■	□	⊏	Ailés, immatures
Mature or partly mature adults	●	◐	∧	Ailés, matures ou partiellement matures
Adults, maturity unknown	◆	◇	>	Ailés, maturité inconnue
Egglaying or eggs	◐	◑	∨	Pontes ou oeufs
Hoppers	●	○	∩	Larves
Hoppers and adults combined symbol (example)	◐	◑	⊏	Larves et adults - symbol combiné (exemple)
Please turn over	Essaims ou bandes de larves	Ailés ou hoppers en groupes	Ailés ou hoppers - densité inconnue ou faible	Voir au verso